

# Le Pic noir

– *Dryocopus martius* –



Espèce oiseaux  
Code Natura 2000 :  
UE A236

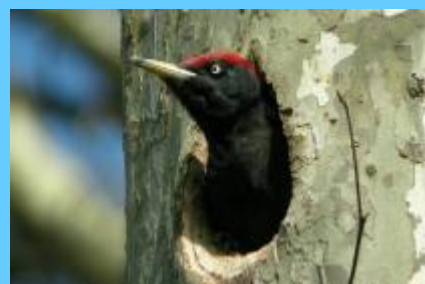


Le pic noir est un oiseau de la famille des picidés (*Picidae*)

Le pic noir est le « géant » des pics européens avec une taille dépassant les 40 cm de longueur

## IDENTIFICATION

Le pic noir est aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte (tache) rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque pour le mâle, limitée à la nuque pour la femelle. Le bec est blanchâtre, sauf l'extrémité et l'arête supérieure noirâtres. Le chant, très puissant, est émis surtout en vol ou quand un adulte accompagne des jeunes. Les manifestations acoustiques sont nombreuses.



## BIOLOGIE – ECOLOGIE

### Activité

C'est un oiseau diurne dont l'activité commence relativement tard en hiver. Il mène une vie solitaire en dehors de la période de reproduction. En principe, les adultes sont sédentaires mais des déplacements de type migration (sans retour) ont été observés.

### Régime alimentaire

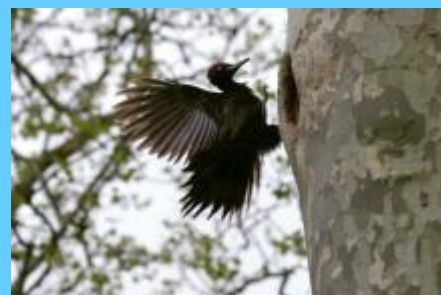
Le régime alimentaire du pic noir se compose de deux principaux éléments : les hyménoptères (fourmis principalement) et les coléoptères. Ce régime insectivore est complété par de petits escargots vivant sur les écorces, de myrtilles ou encore de graines de pins et autres résineux.

### Cycle de vie et Reproduction

L'espèce peut être fidèle à son nid plusieurs années. Le nid est creusé dans un arbre sain, assez gros, dont le tronc est dépourvu de branches sur 4 à 25 m. Cela nécessite au moins un mois de forage dans du bois dur. Il s'agit en général d'une grande ouverture ovale, pratiquée à une hauteur variant entre 4 et 15 mètres, ce qui met les petits à l'abri des prédateurs terrestres. La ponte, en avril-mai, comprend deux à cinq œufs. Les petits quittent le nid à l'âge de 27-28 jours et une partie d'entre eux est accompagné par le mâle, l'autre par la femelle. L'indépendance définitive est acquise fin juillet ou en août.

### Habitat

On le retrouve dans la taïga, les bois, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Sa présence est liée à l'existence d'arbres suffisamment nombreux et âgés, sur un vaste domaine vital (200 à 500 ha en moyenne). Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins). En Bretagne, la très grande majorité des loges se situe dans des hêtres de grand diamètre.



## HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Cette espèce peut être rencontrée dans de nombreux habitats d'intérêt communautaire. Parmi eux, les hêtraies acidophiles atlantique à sous-bois à houx et parfois à if (9120) ou les forêts alluviales à aulne et frêne (91E0\*) sont susceptibles d'être concernées par cette espèce.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le pic noir présente une vaste distribution en Eurasie, des côtes de l'Atlantique au Japon. Répandu originellement dans les massifs montagneux du pays, il connaît une expansion spectaculaire vers les régions de plaines en direction de l'ouest et du sud à partir des années 1950. Actuellement, en France, il est présent dans presque toutes les régions et en Bretagne, il a atteint le Finistère et le Morbihan.

## CONSERVATION

### Etat des populations

Compte tenu de sa progression récente dans les forêts de plaine et l'extension consécutive de son aire de distribution, le statut de conservation du pic noir est jugé favorable en Europe. La population française actuelle est prospère.

### Menaces

L'espèce n'est actuellement pas menacée de régression ou de disparition. Toutefois, le rajeunissement des forêts, l'abaissement de 20 ans l'âge d'exploitabilité du hêtre dans les forêts domaniales, l'élimination systématique des arbres morts et des arbres à cavité, la fragmentation des grands massifs forestiers par les infrastructures linéaires (autoroutes, lignes électriques, etc.), la plantation de résineux, la récolte des arbres de nidification et les dérangements lors de travaux forestiers (surtout en avril et mai), voire par le public, pourrait affecter les populations.

### Mesures de conservation

Même si l'espèce n'est pas menacée, sa prise en compte dans les pratiques forestières est importante par rapport à son rôle pour les autres cavernicoles. Ainsi, plusieurs mesures seraient favorables à la nidification de l'espèce :

- L'adaptation des travaux forestiers à proximité des nids entre le 15 mars et le 15 juin ;
- Le maintien de bouquets de gros arbres avec îlots de vieillissement d'un hectare minimum ;
- La protection des fourmilières, part importante de son alimentation ;
- La conservation d'arbres morts, debout ou au sol, souches et chandelles (sources de nourriture) ;
- Enfin, la conservation des arbres à loges creusées par le pic noir est également favorable à de nombreux animaux incapables de forer par eux-mêmes le bois et qui utilisent les cavités creusées par les pics comme sites de reproduction ou de repos (chouette hulotte, chauves-souris, abeilles, etc.)

## STATUT DE L'ESPECE

Le pic noir bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Oiseaux : annexe I
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection



## ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Le pic noir a été observé sur le site de la Vallée du Canut à plusieurs reprises depuis 2003. Toutefois, il ne semble pas être nicheur. Le facteur limitant pourrait être la faible densité de vieux boisements et notamment de hêtres. Il est cependant probablement nicheur à proximité du site (forêt de la Musse par exemple) et pourrait utiliser le site pour se nourrir.

### Sources :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 8)
- Livre : L'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, du Groupe Ornithologique Breton, Editions Delachaux et Niestlé.
- Site internet : [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)
- Rapports : Etude ornithologique – La Vallée du Canut – Printemps 2003 et 2004, Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine, 2003 et 2004

Crédits photographiques (de haut en bas) : Y. Cambon – oiseaux.net (photos 1, 4 et 5), A. Audevart (photo 2), R. Dumoulin (photo 3)

## LOCALISATION SUR SITE

